

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet RD 1201  
**De :** > iris.lavorel (par Internet) <iris.lavorel@gmail.com>  
**Date :** 23/10/2023 à 09:44  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de vous envoyer ce mail en tant que résidente de Seynod/ Branchy aux abords du projet de raccordement rd 1201 au chemin de Branchy pour vous exprimer mon désaccord avec le projet ainsi que celui d'autres habitant.es.

En effet c'est une dégradation du milieu de vie ; d'espaces boisés et paisibles dans une zone déjà fortement urbanisée.

De même, quand est il de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets?

En effet, à l'heure de l'effondrement climatique et du vivant (faune et flore), n'est ce pas écosuicide (cf. Délit d'écocide loi du 22 août 2021).

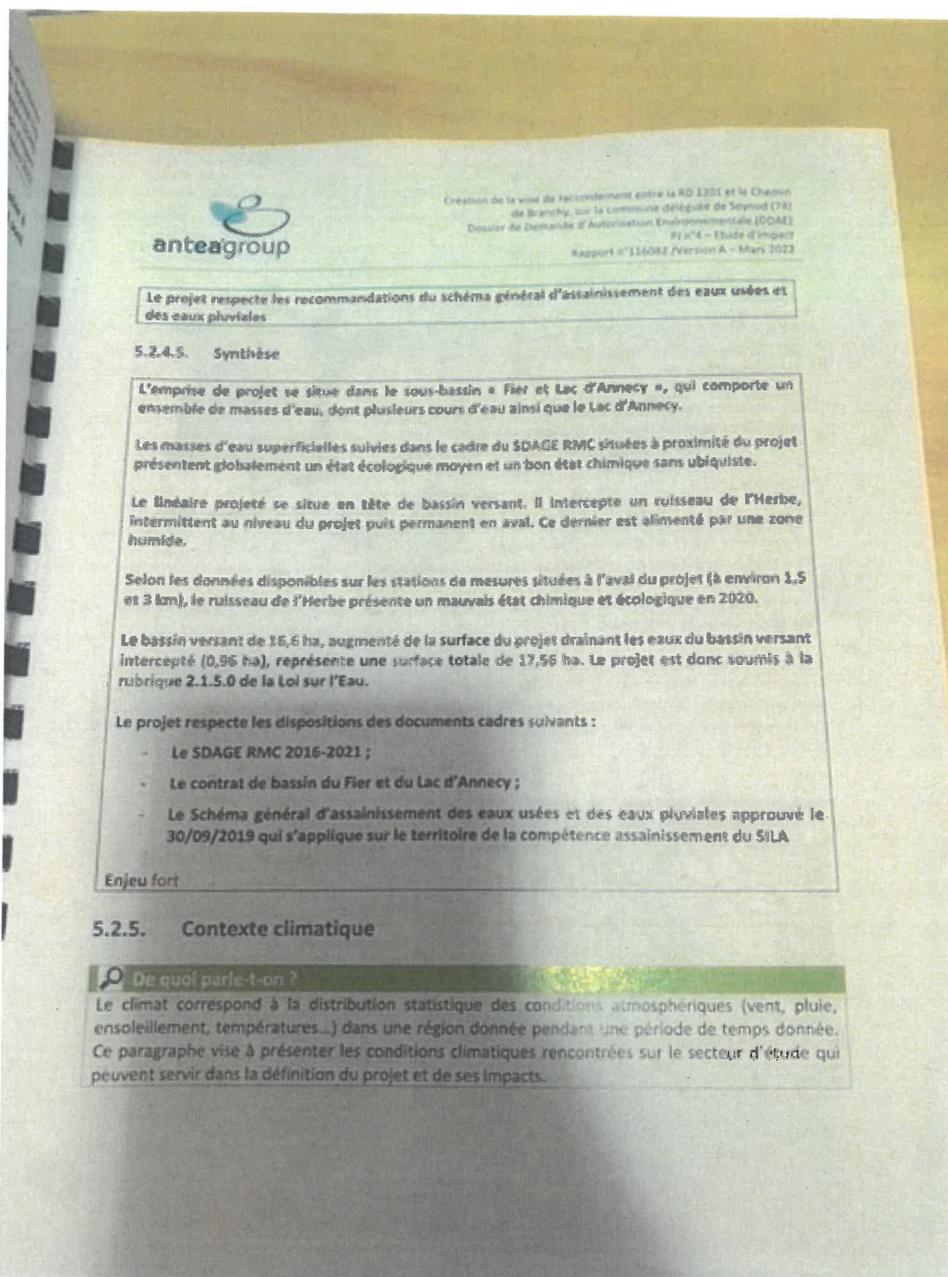
Je me permets également de relever dans le rapport de l'enquête publique des points confirmant la destruction du vivant et qui m'interrogent. Ci-joint en image.

Je vous remercie de votre considération,

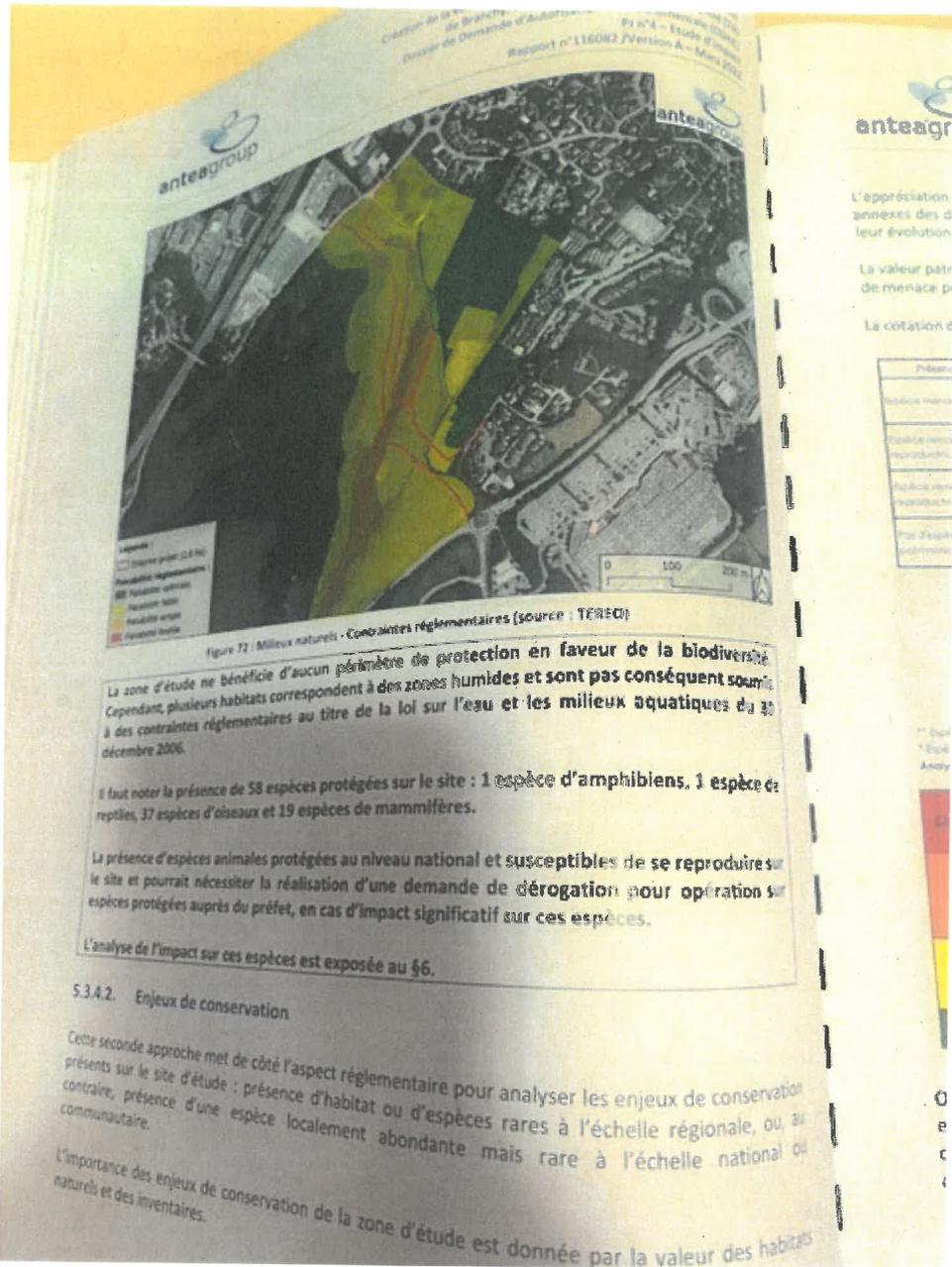
Bien cordialement,

Iris Lavorel

— image3.jpeg —



— image4.jpeg —



— image5.jpeg —



Figure 70 : Oiseaux (source : TEREQ)

Le site d'étude révèle un peuplement d'oiseaux assez riche associant le cortège forestier, le cortège du bocage et le cortège des villes et villages.

Parmi les 46 espèces observées, 37 sont protégées au niveau national par l'article 3 de l'arrêté de protection du 29 octobre 2009 fixant les modalités de protection des oiseaux et de leur habitat. De plus, on note 2 espèces en annexe I de la directive européenne « Oiseaux » : le milan noir et la pie-grièche écorcheur.

Trois espèces sont considérées menacées sur les listes rouges du fait d'une baisse de leurs effectifs : chardonneret élégant (Vulnérable en France), hirondelle rustique (En danger en Rhône-Alpes) et serin cini (Vulnérable en France).

Le gobemouche noir, également inscrit sur les listes rouges des nicheurs, n'est que de passage sur le site d'étude. On ne considérera donc pas son statut liste rouge.

Mammifères

Chiroptères

Les inventaires ont permis d'identifier 26 espèces de mammifères dont 17 chiroptères, 6 micromammifères et 3 grands mammifères.

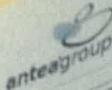
139

— image6.jpeg —

12 037  
4 679  
51 532  
3 212

28 786  
7 768  
223  
664  
17 521  
2 024  
437  
240 105

ante



44.82	Sauvages marécageuses	
83.21	Prédominants de grandes laîches	
81	Prairies amouillées	
81 + 82.2	Prairies amouillées + Prairies humides	
	phénophyes	
82.2	Cultures avec marges de végétation	
	spontanée	
84.2	Bordures de haies	
	Petits bois, bosquets	
85.3	Sarclins	
86	Villes, villages et sites industriels	
87.1	Terrains en friche	
87.2	Zones rudérales	

Tableau 18 : Type d'habitat naturel sur la zone d'étude

Plus de 60% de la zone d'étude est occupée par des prairies et des cultures et 20% par des boisements. De manière générale, la zone d'étude est dominée par des milieux mésophiles mais on retrouve 2 secteurs de zones humides :

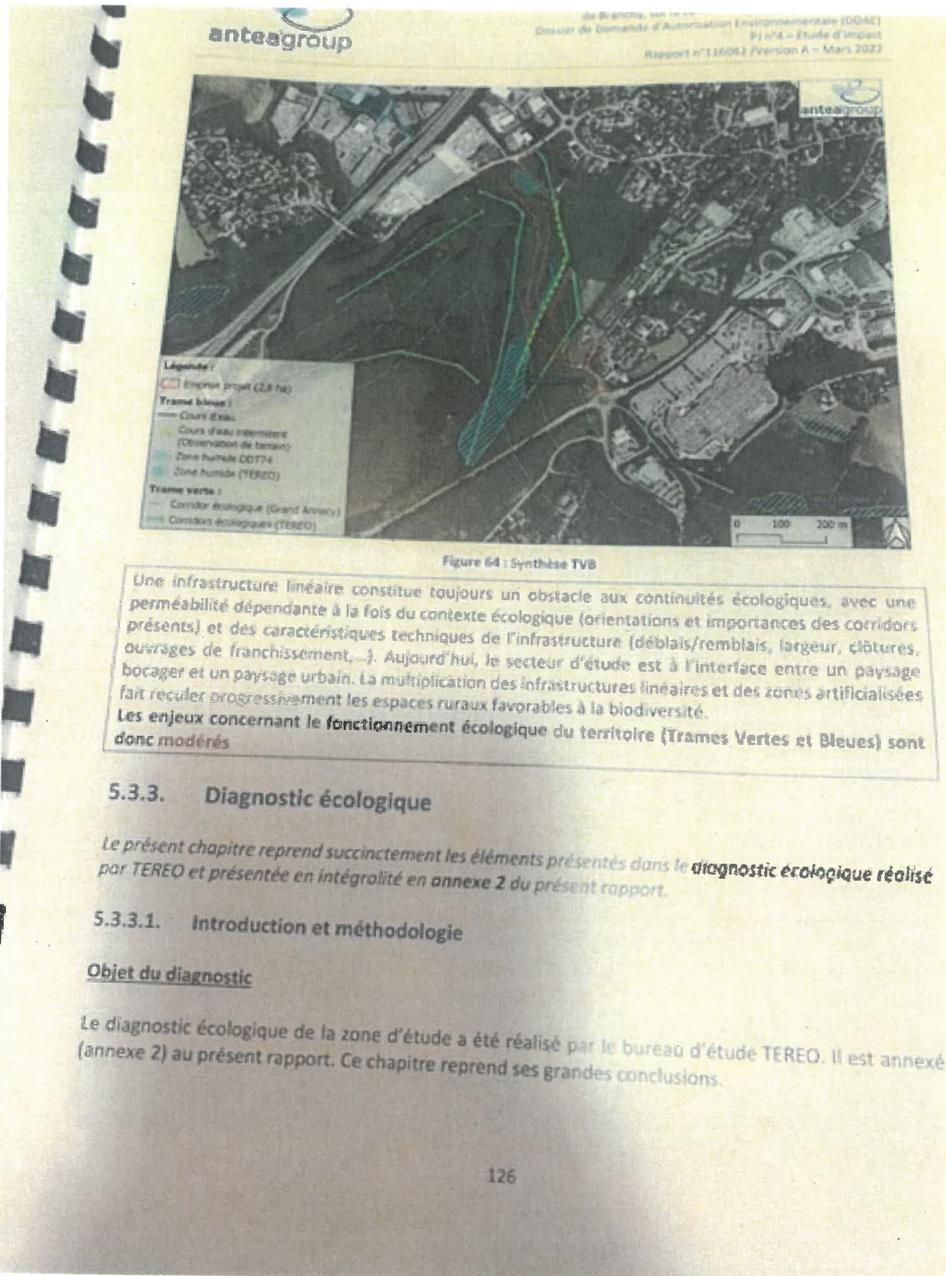
Au cœur de la zone d'étude : où la microtopographie forme un petit vallon et où viennent s'accumuler les écoulements de versant. Il s'agit des habitats les plus intéressants du site avec une cariçaie encadrée d'un boisement d'aulnes au nord et d'une saulaie au sud.

Au nord de la zone d'étude : à proximité de la route où se situe un petit secteur de prairies humides.

**Cartographie des habitats**

Pour améliorer la lisibilité de la carte des habitats, nous avons choisi de représenter les habitats Corine biotopes à une précision d'une décimale.

—image7.jpeg—



— image8.jpeg

anteagroup

Dossier de - Rapport n° 116482 / Version A - Mars 2022

La fragmentation des zones AU du secteur 19 et du secteur 20 représenterait une perte de biodiversité arboricole très importante et la disparition définitive de la continuité écologique sur la zone.

Le linéaire de projet jouxte (sans le toucher) le boisement à classer et un corridor à préserver/restaurer.

Continuités écologiques selon le diagnostic écologique de TEREQ (cf. annexe 2)

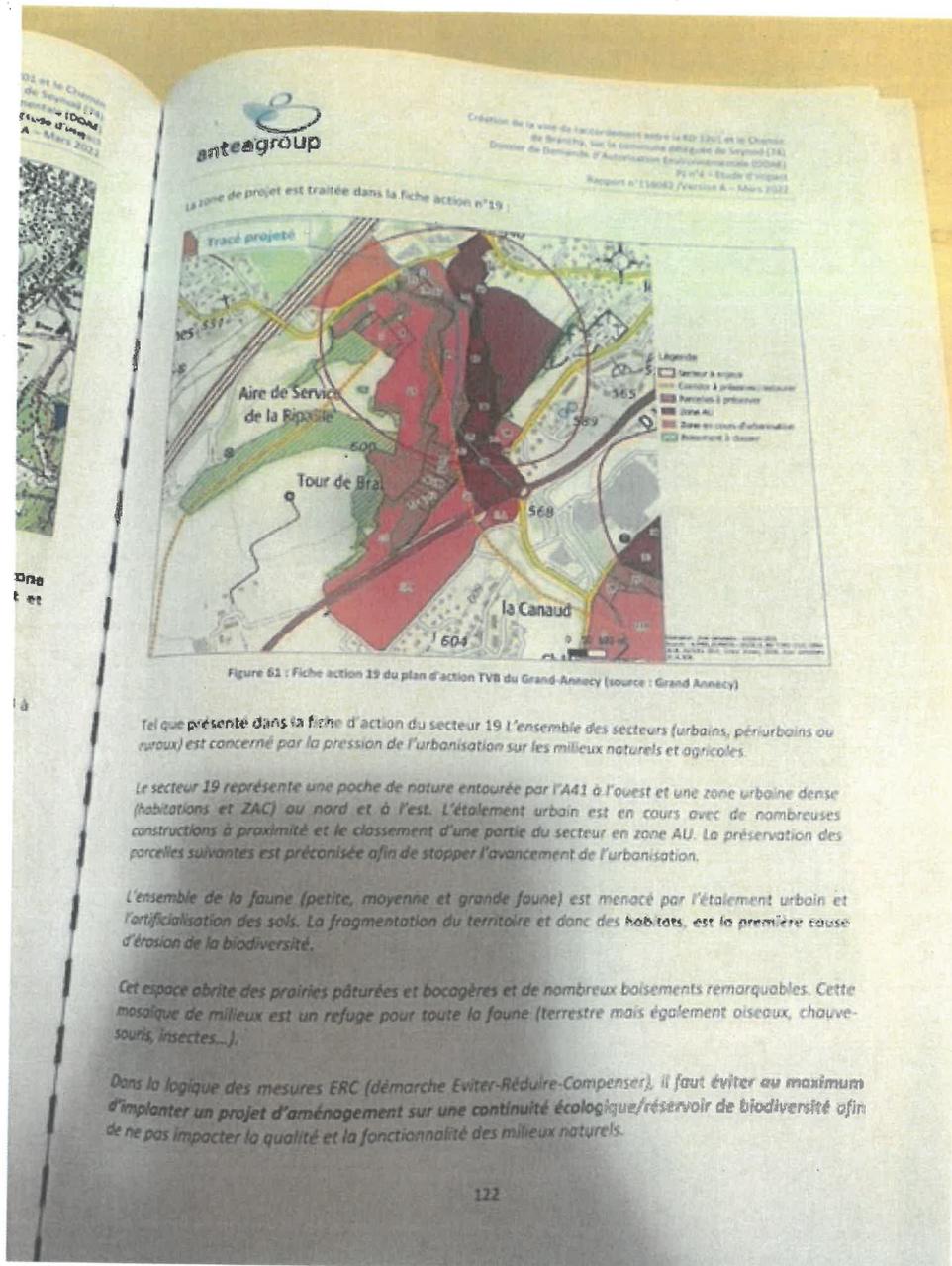
Source : TEREQ

**Trame verte**  
Le site d'étude est aujourd'hui favorable à la faune et à la flore terrestre avec un paysage bocager riche en trames paysagères boisées (boisements et haies). L'intérêt et la fonctionnalité de ces trames sont accrues par la présence d'arbres de très gros diamètres et à cavités et par l'interaction avec des milieux humides.  
Bien que perméable à la grande faune, les espaces ouverts sont moins favorables aux déplacements du fait d'une pauvreté en espèces (prairies améliorées).

Haie avec très gros chênes	Structures paysagères boisées
	

**Trame bleue**  
Les zones humides et le ruisseau présents au fond du vallon constituent les principaux éléments de la trame bleue. On notera également la présence d'écoulements diffus sur les versants qui participent à l'alimentation de ces éléments principaux.  
Les zones humides constituent un habitat à la fois pour des espèces terrestres et des espèces aquatiques. Elles constituent notamment une zone de reproduction pour la salamandre tachetée, amphibien protégé.  
Le ruisseau constitue aussi un site de reproduction de la salamandre. Celui-ci présente toutefois un intérêt limité du fait de son caractère temporaire. A l'amont, quelques vasques gardent de l'eau libre sur une période plus longue. Aucun enjeu relatif aux poissons n'a été identifié sur le ruisseau.

— image9.jpeg —



— Pièces jointes :

image3.jpeg	95,8 Ko
image4.jpeg	112 Ko
image5.jpeg	102 Ko
image6.jpeg	79,2 Ko
image7.jpeg	113 Ko
image8.jpeg	98,7 Ko

image9.jpeg

108 Ko